



ICAO

SMO/SG WP02

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Réunion sur la création du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG) du Groupe de planification et de mise en œuvre du système d'aviation de la région Afrique — océan Indien (AASPG), Nairobi, Kenya

From 24 to 25 April 2025

Point 2 — Examen du mandat, de la composition, des méthodes de travail et du programme de travail du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG).

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
Cette note de travail présente le mandat, la composition, les méthodes de travail et le programme de travail du Sous-groupe SMO créé et chargé par l'AASPG de soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et réaliser les activités visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités en matière de gestion et de supervision de la sécurité. La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3 de la présente note de travail.
RÉFÉRENCE(S) : • Réunions extraordinaires de l'APIRG et du RASG-AFI • Rapport des réunions APIRG/27 et RASG-AFI/10 • Manuel de procédures de l'AASPG
Objectif (s) stratégique (s) connexe(s) de l'OACI : • A – Sécurité

1. INTRODUCTION

- 1.1. Sur la base des recommandations du Conseil de l'OACI relatives à la structure hiérarchique, au mandat, aux fonctions et à la composition des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et des groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) ; du mandat révisé des PIRG et des RASG publié par le Secrétaire général à travers le Bulletin électronique EB 2019/43, et modifié ultérieurement après examen des résolutions et décisions de l'Assemblée (voir C-DEC 219/7), l'APIRG et le RASG-AFI ont été fusionnés en un seul groupe régional.
- 1.2. Le Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG) est créé et chargé par le Groupe de planification et de mise en œuvre du système d'aviation de la région Afrique-océan Indien (AASPG) de soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et de mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et de ses responsabilités en matière de gestion et de supervision de la sécurité.

2. ANALYSE

- 2.1 Le Manuel de procédures du Groupe de planification et de mise en œuvre du système d'aviation de la région Afrique-océan Indien définit les principales responsabilités et fonctions essentielles de ses divers sous-groupes, notamment le Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG). Ces responsabilités sont définies dans le Mandat qui oriente le rôle joué par le Sous-groupe dans l'appui aux objectifs régionaux de sécurité de l'aviation.
- 2.2 Le mandat du Sous-groupe SMO fournit un cadre détaillé qui définit les tâches spécifiques, les modalités de travail, la composition, et un modèle de programme de travail structuré. Ce qui permet au Sous-groupe de s'acquitter effectivement et efficacement de ses missions dans le cadre des objectifs généraux de l'AASPG.
- 2.3 Conformément à la pratique établie, la réunion est invitée à examiner et actualiser le mandat du Sous-groupe SMO afin de garantir sa pertinence et son efficacité. Son mandat est présenté dans l'Appendice A à la présente note de travail, pour examen par la réunion.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
 - a) Prendre note des informations fournies dans la présente note de travail ; and
 - b) Examiner, actualiser et, s'il le faut, réviser les fonctions, les tâches, les modalités de travail, la composition, le programme de travail compris dans le mandat du Sous-groupe SMO afin d'améliorer la cohérence, la flexibilité et l'efficacité des questions de coordination, de mise en œuvre et de suivi de la gestion et de la supervision de la sécurité dans la région.

----- FIN -----

Appendice-A

MANDAT DU SOUS-GROUPE DE GESTION ET DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ (SMO/SG)

Mandat

Le Sous-groupe SMO est établi et mandaté par l'AASPG pour soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines de la gestion et de la supervision de la sécurité.

Principales fonctions

Pour s'acquitter de ses fonctions, le Sous-groupe, sous la direction de l'AASPG:

- a) Appuie la mise en œuvre par les États du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP, Doc 10004), en tenant compte des éléments du Plan mondial pour la sûreté de l'aviation (GASeP) et en garantissant une coordination et une coopération efficaces entre tous les États et toutes les parties prenantes ;
- b) Réalise des projets de mise en œuvre dans les domaines de la gestion et de la supervision de la sécurité, sur la base du Plan mondial de sécurité aérienne (GASP), de la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASR), et conformément aux objectifs de performance régionaux afin d'aider les États à mettre en œuvre les SARP et satisfaire les exigences régionales ;
- c) Prend les mesures nécessaires pour la mise au point cohérente de systèmes d'aviation nationaux dans la région AFI, afin de faciliter la réalisation de l'objectif de continuité du système de navigation aérienne, d'interopérabilité et d'harmonisation au sein de la région et avec d'autres régions ;
- d) Assure le suivi des activités liées à RASP-AFI, le cas échéant ;
- e) Recueille et analyse des données et des informations sur la sécurité dans la région ; propose des initiatives pour améliorer la sécurité ; rend compte des avancées et des difficultés qui dépassent les capacités du Sous-groupe.

Tâches

- a) Coordonner et diriger les réunions du Sous-groupe SMO. ;
- b) Superviser les performances des équipes de projet relevant du Sous-groupe SMO et donner des orientations ;
- c) Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre par les États de plans d'action visant à atténuer les risques pour la sécurité, en tenant compte du niveau de mise en œuvre effective des aspects essentiels des systèmes de supervision de la sécurité et des progrès réalisés pour l'améliorer ;
- d) Analyser les informations relatives à la sécurité et les risques pour l'aviation civile au niveau régional et évaluer les plans d'action élaborés dans la région pour faire face aux risques ;
- e) Adopter une approche axée sur les données pour surveiller et signaler les principaux risques de sécurité aérienne dans la région, et définir les priorités régionales ainsi que le programme de travail y relatif sur la base du GASP ;
- f) Suivre la mise en œuvre du RASP-AFI, en rendre compte et proposer des mesures pour l'améliorer sur la base des priorités définies dans la région

- g) Analyser les informations relatives à la sécurité et les risques pour l'aviation civile au niveau régional et évaluer les plans d'action élaborés dans la région pour faire face aux risques ;
- h) Répertorier et rendre compte des problèmes qui se posent au niveau régional ainsi que toute nouvelle difficulté en matière de sécurité qui compromettent la mise en œuvre par les États des dispositions générales de l'OACI et des mesures prises ou recommandées pour y remédier efficacement ;
- i) Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre par les États de plans régionaux et nationaux de sécurité aéronautique et de navigation aérienne (NASP) ;
- j) Accompagner les États et les organisations régionales dans la mise en œuvre d'initiatives de renforcement de la sécurité afin de faire face aux difficultés relevées en la matière ;
- k) Coordonner avec les sous-groupes IIM et AAO les aspects liés à la sécurité du système de navigation aérienne dans la région ;
- l) Procéder à des évaluations exhaustives et à des mises à jour de toutes les conclusions et décisions de l'AASPG qui sont applicables au Sous-groupe SMO afin d'en pérenniser la pertinence.

Méthodes de travail

- a) Le Sous-groupe se réunit au moins une fois par an en tenant compte du calendrier des autres activités de l'AASPG. Entre les réunions, il utilise les moyens de communication électronique disponibles, notamment la téléconférence, pour faire avancer ses activités et tenir ses membres informés des questions qui les préoccupent, ainsi que pour examiner des points spécifiques ;
- b) Compte tenu du fait que le SG représente les intérêts de la région et que tous les États membres de l'AASPG ne seront pas nécessairement représentés au sein d'un sous-groupe, les représentants des États membres du Sous-groupe SMO devront travailler davantage en tant qu'experts dans leurs domaines respectifs, par opposition aux délégués qui ne participent que dans l'intérêt de leur État. Tout en faisant preuve de la diligence professionnelle requise et sans préjudice de la souveraineté et de l'intégrité des États, le Sous-groupe travaille avec un minimum de formalités pour faciliter une exécution efficace.

Composition

Le Sous-groupe SMO est composé de responsables ayant les qualifications et l'expérience requises dans au moins un des domaines techniques aéronautiques du Sous-groupe. Pour faciliter l'approche axée sur les priorités, la continuité et l'expertise appropriée, les États et les organisations internationales visés par l'AASPG nomment des représentants dans les sous-groupes et fournissent des informations sur leurs qualifications et leur expérience (CV), permettant ainsi aux sous-groupes respectifs de tirer le meilleur parti de l'expertise mise à leur disposition.

Modèle de programme de travail pour les réunions du Sous-groupe SMO

Le programme de travail du Sous-groupe SMO est établi sur la base de l'ordre du jour générique ci-après.

Description #	Description
Point 1 de l'ordre du jour :	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
Point 2 :	État d'avancement de l'application des conclusions et décisions de la réunion du Sous-groupe SMO et de la réunion de l'AASPG applicables au sous-groupe
Point 3 :	Réalisations en matière de gestion et de supervision de la sécurité
Point 4 :	Préoccupations significatives de sécurité
Point 5 :	Activités à coordonner avec les sous-groupes IIM et AAO
Point 6 :	Difficultés rencontrées par le sous-groupe dans la mise en œuvre
Point 7 :	Recommandations proposées/mesures à prendre par le siège de l'OACI
Point 8 :	Examen du mandat, de la composition et du prochain programme de travail du Sous-groupe SMO
Point 9 :	Questions diverses
Point 10 :	Projet conclusions/décisions de la réunion du Sous-groupe SMO